Les enfants ou jeunes gens des écoles, des pensionnats et des patronages sont priés de s'unir au chant des cantiques qui seront accompagnés par les musiques instrumentales.

Les Membres du Comité des Cercles catholiques d'ouvriers et les bannières de l'Œuvre. — Corporation des Jardiniers avec sa bannière et son brancard (saint Fiacre). — Corporation des Menuisiers avec sa bannière et son brancard (sainte Anne). — Corporation des Métallurgistes avec sa bannière et son brancard (saint Eloi). — Corporation des Cordonniers avec sa bannière et son brancard (saint Crespin). — Corporation des Entrepreneurs, Couvreurs, Maçons, avec sa bannière et son brancard (l'Ascension). — Cercle catholique de Saint-Serge. — Cercle catholique de la Trinité. — Ceuvre de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier (tambours). — Syndicat des Industries Textiles avec sa bannière et son brancard. — Musique instrumentale accompagnant le Syndicat et la Confrérie avec sa Société de Secours Mutuels. — Société de Secours mutuels : la Prévoyance Amicale des Patrons et Ouvriers réunis.

Députation de Notre-Dame-des-Champs. — Membres de l'Adoration diurne et nocturne. — Messieurs de Saint-Vincent-de-Paul. — Le Petit-Séminaire avec sa musique. — Conférence Saint-Louis et

sa bannière. — Sur six rangs.

Députation des Facultés de l'Université catholique. — Clergé régulier. — Groupe d'enfants de chœur portant des torches, sur lesquelles sont inscrits les noms des diverses paroisses.

Clergé des paroisses: De Sainte-Madeleine. — De Saint-Léonard. — De Sainte-Thérèse. — De Saint-Jacques. — De Saint-Joseph. — De Notre-Dame. — De Saint-Laud. — De la Trinité. — De Saint-

Serge. - Sur deux rangs.

Corps de musique. — Bedeaux de la Cathédrale. — Acolyte, Croix de la Cathédrale, acolyte. — Chœur du Grand-Séminaire. — Les Elèves du Grand-Séminaire. — Chœur de la Cathédrale. — Chanoines en chapes. — Thuriféraires et fleuristes; enfants de chœur portant des corbeilles de fleurs artificialles entre les rangs du Chapitre.

DAIS

Messieurs les Marguilliers de la Cathédrale. — Les Autorités et les Laïcs qui voudront suivre la Procession.

N.-B. — MM. les Curés et les Ecclésiastiques de chaque paroisse se rendront en chape à Saint-Maurice avec croix et bannières.

La Procession partira de la Cathédrale à 9 h. 1/2 précises. Les Collèges et Pensionnats de garçons entreront par l'Evêché et se mettront en ordre dans la salle synodale, en attendant le signal du départ. Le défilé se fera par la Cathédrale et chacun, en passant devant le Saint-Sacrement, fera la génuflexion.

Les Corporations, qui veulent bien faire partie de la Procession, formeront leurs rangs dans la cour de l'Eveché; les religieuses se placeront au bas de la nef de la Cathédrale; les pensionnats ou

écoles de filles ou les autres groupes inscrits au programme attendront le moment du départ sur la place Saint-Maurice. Tous doivent être arrivés à 9 heures 1/4 au plus tard.